



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Entreprises d'insertion

Question écrite n° 51098

#### Texte de la question

M. Rene Beaumont attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le probleme specifique des entreprises d'insertion. Ces entreprises representent un outil efficace. Il est reconnu par l'ensemble des acteurs politiques et sociaux. Elles possedent une double dimension economique et sociale. La dynamique de l'entreprise d'insertion trouve son sens et son efficacite dans les partenariats economiques et sociaux, auxquels elles participent. Malgre leur importante incontestable, le soutien de l'Etat est en diminution constante. En effet, les couts salariaux des entreprises d'insertion ont augmente de 24 % en 5 ans. Dans le meme temps, la remuneration par l'Etat de leur prestation d'insertion a connu une baisse de 32,5 %. Enfin, depuis 1995, l'aide de l'Etat, aux entreprises d'insertion votee par le parlement, est soumise a des gels budgetaires successifs et difficilement tolerables, qui mettent gravement en peril de nombreuses structures. Ces facteurs conjuges constituent des freins majeurs au developpement, pourtant necessaire, des entreprises d'insertion. C'est pourquoi, il demande que soit engagee entre ces entreprises et le Gouvernement, une concertation en vue d'aboutir a un contrat d'objectifs. Celui-ci pourrait se traduire par une creation d'un grand nombre de postes d'insertion supplementaires. Bien conscient de la necessite de reduire la fracture sociale, il souhaite donc qu'il puisse envisager une revalorisation consequente des aides de l'Etat.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Beaumont René](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51098

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 2027